

la région a retardé le retrait complet des forces de la Coalition et la levée des mesures punitives imposées par les Nations Unies.

Dans la foulée du conflit du Golfe, il devient plus pressant de trouver une solution juste, durable et globale au conflit israélo-arabe, apparemment insoluble. Les partenaires de la Coalition, dont le Canada, ont réaffirmé leur engagement à assurer une plus grande sécurité à tous les États de la région et à chercher une solution négociée à la question palestinienne, en conformité avec les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. Le Canada offre son appui sans partage aux efforts déployés par les États-Unis en vue de faire aboutir le processus de paix et a incité Israël et ses voisins arabes à poser les gestes voulus pour créer un climat propice à la négociation.

Les Canadiens ont été scandalisés par les attaques sans provocation de missiles Scud lancés par l'Iraq contre les villes israéliennes. Le Premier ministre et M. Clark ont fait part de la profonde sympathie des Canadiens ainsi que de leur sentiment d'horreur devant ces attaques. Le gouvernement canadien a également versé 500 000 \$ en aide humanitaire d'urgence par l'intermédiaire de la Croix-Rouge du Canada à son équivalent israélien, Magen David Adom. En réponse à la demande d'Israël, le Canada a fourni 10 000 masques à gaz, qui ont été distribués par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) aux Palestiniens vivant dans les territoires occupés.

Le secrétaire d'État a effectué des visites en Israël en novembre 1990 et en mars 1991, au cours desquelles il a transmis aux Israéliens des messages d'encouragement et d'appui pour la retenue dont ils ont fait preuve lors des attaques de missiles Scud.

L'Égypte a joué un rôle clé comme chef de file des pays arabes modérés durant la crise du Golfe. En plus d'avoir mobilisé la Ligue arabe, l'Égypte a fourni des troupes à la Coalition. Ce pays a été durement frappé par l'agression iraquienne contre le Koweït, à cause de la suppression des envois de fonds et de la perte des marchés iraqiens, ainsi que du besoin pressant d'absorber les travailleurs rentrant tant du Koweït que de l'Iraq. De ce fait, l'Égypte a eu besoin d'une aide d'urgence. Le 31 mars 1991, le Canada a versé directement au gouvernement égyptien quelque 26 millions de dollars et a renoncé au principal et aux intérêts de l'Aide publique au développement consentie à l'Égypte, d'un montant de 13 millions de dollars. Forte de cette aide cumulative, l'Égypte a pu aborder avec plus d'optimisme un accord passé avec le

Fonds monétaire international et la Banque mondiale en vue du rééchelonnement de sa dette et de la restructuration de son économie.

Les relations du Canada avec l'Arabie saoudite se sont sensiblement renforcées au cours de la crise du Golfe, étant donné l'engagement manifeste du Canada à rétablir la sécurité dans cette région. Les gestes décisifs posés par l'Arabie saoudite ont permis la mobilisation des forces étrangères nécessaires à la libération du Koweït; de plus, l'Arabie saoudite jouera un rôle primordial afin d'assurer la sécurité et la prospérité dans la région après la guerre. M. Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a rencontré les dirigeants saoudiens lors de sa visite au Moyen-Orient en mars 1991.

Au nombre des événements dignes de mention dans la région figurent l'unification des deux Yemens sous un nouveau gouvernement et l'ouverture subséquente de l'ambassade du Yemen à Ottawa à la fin de 1990. Le Canada et l'Iran ont échangé des ambassadeurs, à l'automne 1990, pour la première fois depuis l'instauration de la République islamique d'Iran en 1979. De plus, la visite effectuée à Téhéran par M. Clark, en mars 1991, a renforcé la position du Canada dans le dialogue bilatéral sur les droits de la personne.

La décision prise par la Syrie de se joindre aux forces arabes qui se sont opposées à l'agression iraquienne contre le Koweït revêtait une importance qui allait au-delà d'une contribution militaire. Le Canada a accueilli favorablement la modulation apparemment prudente du rôle que joue normalement la Syrie dans cette région en raison de ses conséquences possibles sur d'autres conflits régionaux. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré le président de la Syrie, M. Hafez el Assad, en mars 1991.

Le Liban a été témoin de progrès encourageants en ce qui concerne la mise en oeuvre de l'accord de Tâ'if, d'octobre 1989, qui avait pour but de concilier les différentes factions qui existent au Liban. Des modifications constitutionnelles ont modifié le partage des responsabilités entre les différents groupes politiques et religieux du pays. Le gouvernement du Liban et l'armée libanaise reprennent peu à peu la haute main sur la capitale, Beirut, et le reste du pays, avec la collaboration de milices diverses, qui acceptent volontairement de se dissoudre. Le Canada se rejouit de ces démarches et y accorde son appui.

Les conséquences de la crise du Golfe ont failli être désastreuses pour la Jordanie; en effet, beaucoup de Jordaniens, de Palestiniens et de ressortissants étrangers ont quitté le Koweït à la suite de son